

# FOCUS

# UN NUANCIER

# POUR LE PORT



**À TRAVERS  
LES SIÈCLES**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**

# SOMMAIRE

**3 À TRAVERS LES SIÈCLES**

**5 RÉGLEMENTATION**

**7 LE NUANCIER : UN LARGE CHOIX DE COULEURS**

**8 STORES, PARASOLS ET PARE-VENTS**

**10 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET PARTENAIRES**

**Photos crédits**

Photo 1 ©Service Patrimoines  
- Ville de Dinan

Photos 5, 6, 8, 11 ©Service  
Urbanisme - Ville de Dinan

Photo 3 ©Service Historique  
de la Défense

**Maquette**

Service Patrimoines - Ville de Dinan

**Impression**

Roudenn Grafik Dinan

# À TRAVERS LES SIÈCLES

## 1. Plan de Dinan par Garengeau (détail du port), 1701. SHAT.

Dès la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, le port de Dinan occupe les bords de Rance et s'organise sur les deux rives du fleuve, de part et d'autre du « vieux-pont ». À la demande des seigneurs de Dinan, les moines de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur se voient offrir des terres et des droits seigneuriaux pour fonder un « bourg » ainsi qu'un établissement religieux. Ce dernier va prendre le nom de prieuré de la Madeleine-du-Pont.

### LE PORT DE DINAN : LE COMMERCE DE LA TOILE

Grâce à l'action des moines, mais surtout grâce à sa position stratégique entre la Rance maritime et la Rance fluviale, le port s'affirme rapidement comme un pôle commercial majeur, notamment dans l'exportation des vins des bords de Rance vers l'Angleterre.

Au 13<sup>e</sup> siècle, l'activité artisanale se développe autour des métiers du textile. À Dinan, la rue de la Draperie est mentionnée dans les années 1233 tandis que le faubourg des Rouairies apparaît en 1227.

Pendant des siècles, la toile dinannaise quitte le port pour s'exporter vers l'Angleterre puis les Flandres avant de se tourner, au moment des guerres de Louis XIV, vers d'autres marchés : l'Espagne et les Amériques. Malgré une violente crise au 18<sup>e</sup> siècle, le textile demeure la principale marchandise en partance du port de Dinan jusqu'aux années 1860.





**1. Vue du viaduc prise du quai, lithographie, 1853-1857, n°inv. 1956.20.02. Musée de Dinan.**

**2. Le départ d'une vedette au port de Dinan. Bibliothèque Municipale de Dinan.**

### **DES ACTIVITÉS ARTISANALES**

Parallèlement au commerce et à la navigation, le port de Dinan est le lieu d'une intense activité. Les moulins à marées sont nombreux - on en dénombre jusqu'à quatre - et la présence de plusieurs auberges témoigne de l'importance du trafic.

Les activités artisanales et proto-industrielles s'installent également sur les deux rives du port, fabriques de toiles à voiles, tanneries, fours à chaux, etc. avant que la dimension touristique du port ne devienne dominante à partir du 20<sup>e</sup> siècle.

### **UN ATOUT TOURISTIQUE**

Aujourd'hui, le port de Dinan est un atout majeur dans l'attractivité de la ville. Une architecture riche et variée, comprenant des maisons du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, donne à la rue du Quai un caractère unique.

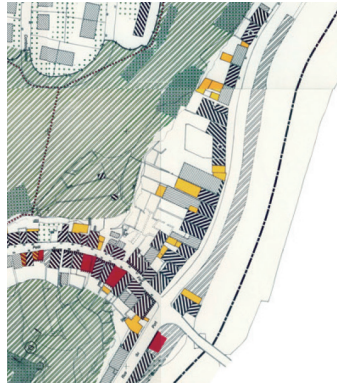
Protégé depuis le 30 août 1996 par le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé, devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR), le port de Dinan est un espace qui mérite toutes les attentions.





1. Extrait du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

2. Rue du Quai, Dinan.



1

# REGLEMENTATION



Depuis 2006, et la publication de la Charte des devantures commerciales et de l'occupation du domaine public, la Ville de Dinan accompagne les commerçants désireux de modifier leurs devantures commerciales, leurs enseignes et leur mobilier de terrasse.

2



1. Rue du Quai, Dinan.

2. Rue du Quai, depuis le vieux-pont, Dinan.

Cette charte rappelle et illustre la réglementation qui concerne tous les éléments composant les devantures commerciales de la rue du Quai réaménagée en 2011.

En 2013, la Ville de Dinan a édité ce nuancier qui s'intéresse plus particulièrement aux stores, aux parasols et aux pare-vents. Véritable outil d'aide à la mise en valeur des façades commerciales, ce nuancier n'a pas valeur de règlement. Il se veut un outil de conseils aux commerçants, aux fabricants et installateurs de mobilier ainsi qu'aux propriétaires d'immeubles et aux professionnels de la construction.

### **SITE PATRIMOINE REMARQUABLE (SPR)**

Le port de Dinan se situe dans le périmètre de l'ex secteur sauvegardé. Les travaux y sont soumis au règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR).

L'article US11-2 du règlement relatif à l'insertion de l'architecture commerciale précise : *« L'architecture commerciale occupe une place importante au sein du secteur sauvegardé, mais elle ne doit pas mettre en cause la qualité du patrimoine générale et plus particulièrement celle des immeubles dans lesquels elle s'insère. »*



# STORES, PARASOLS ET PARE-VENTS

## LES STORES

Élément important de la terrasse d'un commerce, le store fait l'objet de toutes les attentions pour s'intégrer harmonieusement à son environnement.

Au port, le store est fixé au rez-de-chaussée de l'immeuble et est repliable. Sa saillie maximale ne peut excéder deux mètres par rapport à la façade.

En fonction du type de devanture, les possibilités varient :

- pour les devantures « en tableau » le store doit être ajusté à la forme de la baie et ne pas être fixé sur la maçonnerie de la façade.
- Pour les devantures « en applique » le store est intégré dans le volume de la maçonnerie.

## LES PARASOLS

Lieu de convivialité, le port de Dinan comporte parfois de vastes terrasses qui ne peuvent être protégées du soleil exclusivement par des stores. Dans ce cas, un ou plusieurs parasols peuvent prendre place sur la terrasse. Ils sont de couleur blanc cassé ou écru et en tissu. D'autres couleurs unies peuvent être proposées. Ils ne doivent comporter ni publicité, ni enseigne.

1. Rue du Quai, Dinan.

2. Rue du Quai, Dinan.



## LES PARE-VENTS

Afin de limiter les effets du vent sur les terrasses, des pare-vents peuvent être installés. Toutefois, afin de respecter l'esprit d'harmonisation du projet d'aménagement du port, un seul modèle de pare-vent sera choisi de manière à ne pas casser l'unité des façades.

## LES COULEURS

Une attention toute particulière est apportée au choix des couleurs. Pour les stores, le choix du coloris tient compte de la façade commerciale de manière à assurer une bonne harmonie d'ensemble. Le coffre du store participe également à la qualité architecturale du bâtiment.

Afin qu'il soit le moins visible possible, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- La toile et le coffrage peuvent être de la même couleur.
- Le coffrage peut être peint dans une couleur neutre non voyante.
- Le coffrage peut être encastré dans le volume de la maçonnerie.

Le nuancier propose une gamme assez large de couleurs, de teintes très neutres à colorées.





# LE NUANCIER : UN LARGE CHOIX DE COULEURS

**RAL 1015**  
ivoire claire

**RAL 1013**  
blanc perle

**RAL 1014**  
ivoire

**RAL 1001**  
beige

**RAL 1017**  
jaune safran

**RAL 1024**  
jaune ocre

**RAL 1011**  
brun beige



**RAL 1020**  
jaune olive

**RAL 7002**  
gris chaud

**RAL 7006**  
gris beige

**RAL 8025**  
cacao

**RAL 8025**  
brun pâle

**RAL 8004**  
brun cruivre

**RAL 8011**  
brun noyer



**RAL 3003**  
rouge rubis

**RAL 3013**  
rouge tomate

**RAL 3000**  
rouge feu

**RAL 3020**  
rouge trafic

**RAL 2012**  
orange sau-  
mon

**RAL 2010**  
orange  
sécurité

**RAL 8023**  
brun orangé



**RAL 6017**  
vert mai

**RAL 6011**  
vert réséda

**RAL 6003**  
vert olive

**RAL 6020**  
vert oxyde  
chromique

**RAL 6005**  
vert mousse

**RAL 5009**  
bleu azur

**RAL 5013**  
bleu cobalt



**RAL 4001**  
lilas rouge

**RAL 3005**  
rouge vin

**RAL 4007**  
violet  
pourpre

**RAL 7042**  
gris trafic

**RAL 7010**  
gris tente

**RAL 7016**  
gris  
anthracite



# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET PARTENAIRES

## QUELLES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Toute demande d'autorisation de pose de store, de pare-vents et d'enseignes s'effectue auprès du service Urbanisme de la Ville de Dinan.

Le formulaire est à retirer sur le site de la mairie (dinan.fr) ou auprès de l'accueil de la mairie déléguée de Léhon.

Deux cas se présentent :

- pour une pose d'enseigne : **demande de pose d'enseigne**
- pour une création / un remplacement de store ou une pose de pare-vent : **déclaration préalable**

Le dossier est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, qui a deux mois pour répondre.

## L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)

Affecté au sein de l'Unité Départementale de L'Architecture et du Patrimoine, l'Architecte des Bâtiments de France assure une mission de service public dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Son champ de compétence est triple :

- le contrôle des espaces protégés : mission à caractère régalien où l'ABF veille à l'application des législations sur les abords des monuments historiques, les sites protégés, les sites patrimoniaux remarquables.
- la promotion de la qualité architecturale et urbaine.
- la conservation du patrimoine : l'ABF participe à la surveillance de l'état sanitaire des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Il assure la maîtrise d'oeuvre des travaux de réparation des immeubles classés. Il peut par ailleurs être nommé conservateur des monuments historiques appartenant à l'Etat et affectés au ministère de la culture.



1. 2. Rue du Quai, Dinan.

Dans les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), l'ABF veille à la cohérence des dispositions inscrites au plan de sauvegarde (la loi Malraux de 1962 visant à prévenir la destruction des centres anciens) lors de son élaboration et de sa révision, puis à leur respect lors des travaux intérieurs et extérieurs (article L631-3 du Code du Patrimoine).

Au port, toute modification de l'état des immeubles, comme par exemple la pose ou le changement d'enseigne, de store, le remplacement de menuiseries etc , doit recueillir l'accord de l'ABF (article R423-54 du Code de l'Urbanisme).

# « LA DICTE RIVIÈRE PONTE BATEAUX DE QUINZE ET VINGT TONNEAUX, DEUX FOIS LE JOUR, AU FLUX ET REFLUX DE LA MER, QUI VIENT PRESQUE TOUTES LES MARÉES AU PORT DE DINAN, APPELÉ LE PONT À DINAN »

Anonyme, « Dinan en 1635 », *Documents inédits sur l'Histoire de la Ville de Dinan*, *Revue de Bretagne, Vendée et d'Anjou*, La Borderie, Tome IV, 1980.

## Informations et renseignements

Tout dossier à déposer :

### Service Urbanisme

Place d'Abstatt - Léhon  
22100 Dinan  
02 96 87 40 40  
[s.urbanisme@dinan.fr](mailto:s.urbanisme@dinan.fr)

### Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

13, rue Saint-Benoît  
22100 Dinan  
02 96 60 84 70

### Service Patrimoines

Place d'Abstatt - Léhon  
22100 Dinan  
02 96 87 40 40  
[patrimoine@dinan.fr](mailto:patrimoine@dinan.fr)

## Dinan, Ville d'art et d'histoire

appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire depuis 1986. Le service Patrimoines est en charge de plusieurs missions :

- La connaissance et la valorisation des patrimoines
- La protection, l'entretien et la restauration des patrimoines
- La promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- La sensibilisation de tous les publics aux patrimoines dans leur diversité
- La mise en place d'un tourisme patrimonial et culturel

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue le label Ville d'art et d'histoire aux collectivités engagées dans une politique globale de protection et de valorisation des patrimoines auprès du grand public. Il garantit la compétence des équipes du service Patrimoines ainsi que la qualité des actions engagées.

**Ce document a été réalisé par le service Patrimoines de Dinan, Ville d'art et d'histoire, en collaboration avec le service Urbanisme de la Ville de Dinan.**

Mairie déléguée de Léhon  
Pôle Patrimoines et Urbanisme  
Place d'Abstatt - Léhon  
22100 Dinan

02 96 87 40 40  
[patrimoine@dinan.fr](mailto:patrimoine@dinan.fr)

**Retrouvez la programmation de Dinan, Ville d'art et d'histoire :**

[www.dinan.fr](http://www.dinan.fr)

## Conception graphique

Service Patrimoines, d'après la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire

